



Communiqué de presse le 22 juillet 2021

## MARDI 21 SEPTEMBRE

### 11<sup>ème</sup> édition du Challenge Mobilité « Au travail j'y vais autrement »

La mobilité durable est un enjeu majeur en Auvergne-Rhône-Alpes. La Région organise, le 21 septembre prochain, la 11<sup>ème</sup> édition du Challenge Mobilité régional. L'objectif du challenge est de promouvoir les modes de transport alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture, de faire évoluer les usages pour les trajets domicile-travail.

Le territoire de la Maurienne a déjà compté une dizaine d'établissements participants au Challenge. Le Syndicat du Pays de Maurienne soutient les établissements et leurs salariés, à se mobiliser pour une mobilité plus durable, en les accompagnants dans la réalisation de leur Plan de Mobilité. En 2021, 3 établissements bénéficient de cet accompagnement.

#### Le Challenge Mobilité, qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, la Région propose aux établissements d'organiser le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Cet événement permet aux salariés d'expérimenter des solutions alternatives à la voiture solo pour leur trajet du quotidien.

Chaque établissement comptabilise les salariés venus au travail autrement qu'en voiture individuelles : marche, vélo, transports en commun, train, covoiturage, télétravail. Des lots sont à gagner pour les établissements ayant le plus participé.

#### Comment participer ?

Tout établissement, qu'il soit public ou privé, et quelle que soit sa taille peut participer.

L'inscription est gratuite :

[challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr](http://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr)

#### Comment l'organiser ?

Le Challenge est un temps convivial, pour sensibiliser mais surtout fédérer les salariés. Chaque établissement prévoit le format d'animation qui lui convient : d'un simple accueil café à un ambitieux challenge inter-service. Une boîte à outils est mise à disposition pour accompagner les établissements dans la réussite de l'organisation de cette journée (animations en amonts, kit de communication).

#### Des offres découvertes

Le jour J, les opérateurs de transports (train, car, bus, vélo...) proposent des offres promotionnelles, pour que les salariés puissent tester de nouvelles mobilités.



En partenariat avec la Région et le Pays de Maurienne, l'Agence Écomobilité coordonne le Challenge sur le territoire, accompagne les établissements et organise des animations, n'hésitez pas à les contacter !  
[challenge@agence-ecomobilite.fr](mailto:challenge@agence-ecomobilite.fr)  
06 46 06 83 32

#### Contact presse

##### Julie RAUX

Animatrice TEPOS - CV Maurienne

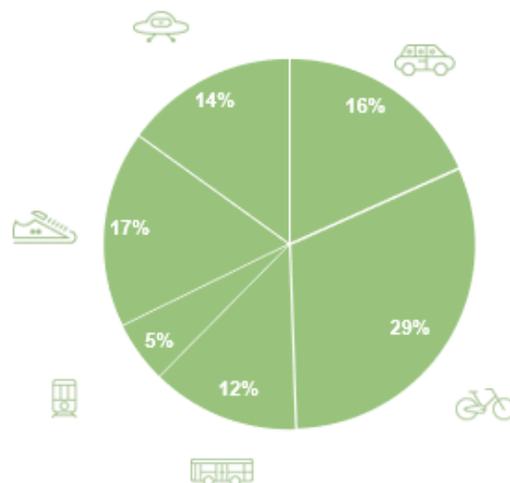
[tepos@maurienne.fr](mailto:tepos@maurienne.fr)

LD : 04.79.64.45.44



## RETOUR SUR L'ÉDITION 2020

Cette 10ème édition du Challenge Mobilité a dû s'adapter au contexte et s'est déroulée le 22 septembre 2020. Les établissements ont tout de même répondu présents avec toujours la même motivation !



### Les Chiffres en Savoie & Haute-Savoie

6 lauréats régionaux  
 220 établissements inscrits  
 85 630 km parcourus autrement qu'en voiture solo

### Des établissements créatifs et motivés !



**Profil Etudes - Lauréat régional**  
 Pour leur deuxième participation, Profil Etudes (basé à Annecy) s'est classé 1<sup>er</sup> sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils gagnent un vélo à assistance électrique.



Interview d'un référent mobilité  
 Indispensables à l'organisation du Challenge, ce sont les référents qui motivent les salariés pour le jour J :  
[https://youtu.be/y\\_7ahpYEQNo](https://youtu.be/y_7ahpYEQNo)